



N/Réf.: 25/1152 B-sd
Objet: Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 19 septembre 2025

CONVOCATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Mertzig, jeudi, le 9 octobre 2025, à 10.00 heures,
au centre « Turelbaach » 22, rue Principale L-9168.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,
Le Président,


(PAULY Charles)

Le Secrétaire,


(DRAUT Serge)



REÇU LE 23 SEP. 2025

ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 9 octobre 2025

Séance de travail

Informations aux membres du comité concernant l'impact de l'incident « POST » du mercredi, 23 juillet 2025 sur les installations et la continuité de fonctionnement du syndicat.

Séance à huis clos

- 1° Affaires du personnel :
 - a) Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal de la carrière D1 « artisan » pour son service « exploitation » [poste F 41] ;
 - b) Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal de la carrière B1 administratif pour son service « administration » [poste F 44] ;
 - c) Nomination définitive d'un fonctionnaire communal de la carrière B1 technique.
 - d) Nomination définitive d'un fonctionnaire communal de la carrière B1 technique.

Séance publique

- 2° Affaires du personnel :
 - a) Permutation de deux postes de fonctionnaires [postes F 5 et F 9] ;
 - b) Permutation d'un poste de salarié intellectuel A1 scientifique et technique pour son service génie-civil [poste Si 8] ;
 - c) Création d'un poste de salarié intellectuel A2 scientifique et technique pour son service exploitation [poste Si 13] ;
 - d) Création d'un poste de salarié intellectuel B1 technique pour son service exploitation [poste Si 14] ;
 - e) Création d'un poste de salarié intellectuel B1 technique pour son service génie-civil [poste Si 15] ;
 - f) Création de deux postes de salarié manuel carrière E et C pour ses services exploitation et électrique [poste Sm 21 et Sm 22] ;
- 3° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 26 juin 2025.
- 4° Ajustement des taux d'amortissement de la DEA.
- 5° Projet 25499 – Étude énergétique – vote d'un devis supplémentaire.
- 6° Fixation du local de réunion de la prochaine réunion du comité de la DEA.

Annexes: documents relatifs au point 3 ;

la liste des candidats du point 1° a) et b), les informations et l'organigramme concernant les points 1° c) et d) et le point 2° et les documents relatifs au point 4° vous parviendront par courrier électronique.